



COMMUNIQUÉ

Nouvelle stratégie lutte contre le tabagisme:

La Coalition applaudit l'ouverture du gouvernement Legault à une politique de prix pour les produits du tabac

Montréal, 29 mai 2020 — C'est avec grand enthousiasme que la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** accueille l'ouverture du **gouvernement Legault** à une éventuelle politique de prix sur les produits du tabac — en plus de hausses potentielles de la taxe tabac et les initiatives pour dénormaliser le vapotage chez les jeunes — telles qu'énoncée dans la nouvelle **Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025** (voir plus bas). La **Coalition** se réjouit également des messages importants communiqués à la population par le **directeur national de Santé publique, Dr Horacio Arruda**, et la **directrice de la santé publique de la Montérégie, la docteure Julier Loslier**, à l'égard des risques entre le tabagisme et la **Covid-19**, tel que **récemment exhorté** par plusieurs groupes santé.

« *Tout en étant conscient de la nécessité du gouvernement de mettre de l'avant les efforts nécessaires pour combattre la COVID-19, cette pandémie rappelle en même temps l'importance de faire tout ce qui est à notre portée pour réduire les épidémies évitables qui pèsent lourdement sur notre système de santé toute l'année, notamment le tabagisme, qui par ailleurs augmente les risques de complications grave de la COVID-19. L'annonce d'aujourd'hui est signe que Québec n'a pas perdu vue ce qu'il reste à faire dans le cas de l'épidémie industrielle qui tue encore 13,000 Québécois à tous les ans,* » commente **Flory Doucas**, **codirectrice et porte-parole de la Coalition**.

Politique prix : plus grand potentiel de réduction du tabagisme

« *Depuis plus de trois ans, la Coalition réclame une politique de prix pour les cigarettes. Celle-ci est nécessaire si le gouvernement souhaite contrer les stratégies de l'industrie du tabac cherchant à minimiser l'impact des taxes sur les cigarettes. Étant donné que la taxation constitue la mesure la plus efficace pour diminuer la consommation du tabac, une politique de prix représente l'initiative détenant le plus grand potentiel de réduction du tabagisme pour le Québec, notamment chez les jeunes et auprès des communautés défavorisées au sein desquelles le taux de tabagisme est le plus élevé,* » ajoute **madame Doucas**.

Taxation : il faut passer à l'action

Au cours des six dernières années, la **Coalition** a continuellement demandé au **gouvernement du Québec** de procéder à une hausse de la taxe provinciale sur le tabac, qui est de loin la plus faible au pays. Elle dit apprécier la mention d'une augmentation progressive éventuelle, mais « *étant donné que la taxe tabac n'a pas bougé depuis six ans, la seule chose qui compte pour la santé publique c'est de passer à l'action,* » précise **la porte-parole et co-directrice de la Coalition**. « *En plus de réduire le tabagisme et sauver des vies, une hausse de la taxe rapportera des revenus au gouvernement pour bonifier ses efforts en santé publique* ».

Belle stratégie mais l'enveloppe budgétaire et les règlements sur les produits de vapotage doivent suivre

Parallèlement aux efforts nécessaires pour réaliser les nouvelles perspectives et pour confronter les nouveaux défis décrits dans la nouvelle **Stratégie**, la **Coalition** insiste de nouveau sur la nécessité d'augmenter le budget la lutte contre le tabagisme et du vapotage chez les jeunes : « *Le budget consacré par le ministère de la santé à la lutte contre le tueur numéro un des Québécois, soit 13 000 personnes par année, n'a pas augmenté depuis 18 ans, même pas pour tenir compte de l'inflation! L'enveloppe budgétaire stagne à plus ou moins 20 millions \$ depuis 2002 et, ce, malgré l'arrivée des nouveaux défis considérables associés au phénomène du vapotage. Une petite fraction de la prochaine hausse de la taxe tabac et l'instauration de permis de fabrication et de vente tarifés seraient amplement suffisants pour financer adéquatement l'ensemble des efforts de lutte contre le tabac.*

« *À cela, il faut également rappeler l'importance d'instaurer des mesures législative ou réglementaires concrètes pour réduire l'attrait des produits de vapotage chez les jeunes, comme l'a récemment fait la Nouvelle Écosse avec son interdiction des saveurs de fruits et son taux maximal de nicotine.* »

Politique de prix : nouveau front de lutte

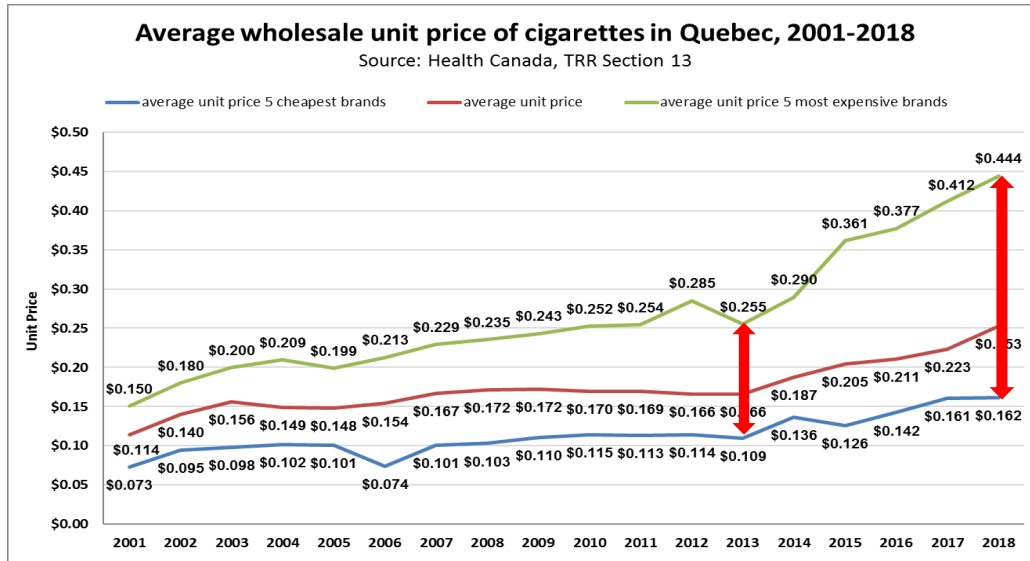
Au cours des dernières années, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** a maintes fois sonné l'alarme concernant les stratagèmes de l'industrie du tabac qui visent à maintenir **l'offre de cigarettes à bas prix** malgré la taxation actuelle ou future. La **Coalition** prône l'instauration de nouveaux contrôles sur les prix, ce vers quoi la **recherche scientifique converge** de plus en plus :

Implications: Tobacco companies view excise tax increases on tobacco products as a critical business threat. To keep users from quitting or reducing tobacco use in response to tax increases, they have shifted manufacturer pricing and developed specific promotions that encourage customers to shop for lower-taxed products. Health authorities should address tobacco industry efforts to undercut the effects of taxes by regulating prices and promotions and passing large and immediate tax increases.

« *Contrairement aux hausses de taxes qui affectent pareillement toutes les marques et créent le fameux 'choc' favorisant la cessation tabagique, les ajustements de prix par l'industrie cherchent au contraire à contrecarrer ce phénomène,* » explique **madame Doucas**. « *En fait, en l'absence de hausses de taxes, l'industrie s'accapare de la marge de manœuvre pour augmenter ses propres prix, et donc ses profits, mais de manière très graduelle et ciblée en vue d'éviter les hausses subites de prix et de maintenir l'offre de marques économiques. En somme, l'industrie déploie actuellement toutes sortes de stratagèmes de pour manipuler les prix aux dépens de la santé publique et de la lutte contre les inégalités sociales en matière de santé, puisque ces stratégies favorisent le tabagisme auprès de sa clientèle la plus sensible au prix, soit les jeunes et les plus défavorisés.* »

Les données de **Santé Canada**¹ illustre bien le phénomène de segmentation au **Québec**. Depuis 2013, le prix de gros des fabricants (**taxe d'accise fédérale + prix de vente aux détaillants**) des marques les plus dispendieuses (dites « premium ») a radicalement augmenté comparativement à celui des marques « à rabais » (dites « économiques »).

¹ **Santé Canada**, Graphique transmis via communication personnelle, 24 mars 2020.



En vue de protéger le consommateur et l'intérêt public, il existe différents contrôles gouvernementaux sur les prix des produits et services comme le prix plancher, une marge de profit déterminée, etc. comme on peut le voir pour le [lait](#), [la bière](#), les [livres](#) et les [produits forestiers](#). « *Il n'y a aucune raison de se priver de telles mesures pour le produit le plus mortel et toxicomane sur le marché,* » précise **madame Doucas**. « *Il existe plusieurs options pour contrer les stratagèmes de l'industrie du tabac visant à miner l'impact de la taxation. Toutefois, la seule mesure qui empêcherait les ruses de l'industrie, c'est l'instauration d'un prix unique, soit un seul prix par cigarette, peu importe la marque.* »

Selon un [sondage réalisé au début 2018 par la firme SOM](#), la majorité des **Québécois** se disent d'accord pour imposer un prix unique pour toutes les marques de cigarettes (77 % en faveur), y compris une majorité parmi les non-fumeurs (77 %), les anciens fumeurs (80 %) et les fumeurs actuels (72 %). « *Dans le contexte où la contrebande au Québec est en baisse et contrôlée depuis 2011, il n'y a vraiment plus d'excuse pour ne pas augmenter la taxe tabac pour minimalement rejoindre celle de l'Ontario et s'assurer que l'industrie n'atténue pas cette hausse en jouant sur les prix des marques économiques.* »

- 30 -

Pour information : Flory Doucas, 514-515-6780

Dans la nouvelle [Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025](#), on peut lire en page 18 [notre emphase]:

1.1. Soutenir et développer une politique de prix des produits du tabac, notamment au moyen de l'augmentation de la taxe spécifique sur les produits du tabac et d'autres stratégies agissant sur le prix

L'augmentation des taxes et des prix des produits du tabac est une mesure recommandée par la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (Organisation mondiale de la santé, 2003). L'efficacité de cette mesure pour réduire la prévalence du tabagisme a été maintes fois démontrée par des études rigoureuses, et cette stratégie aurait des effets positifs sur plusieurs axes, tant en dénormalisation qu'en abandon et en prévention du tabagisme.

Il est prouvé qu'une augmentation de 10 % du prix des cigarettes réduit la consommation de 4 % (National Cancer Institute et World Health Organization, 2016). Pour des effets maximaux, il importerait d'augmenter aussi le prix des marques économiques et des autres produits du tabac. Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025.

Selon les connaissances sur les interventions et mesures pour favoriser le renoncement au tabac chez les populations défavorisées sur le plan socioéconomique, l'augmentation du prix des cigarettes par la taxation est la mesure qui aurait le plus d'effets pour réduire les inégalités sociales de santé (Bergeron et Tremblay, 2018).

Des travaux portant sur le contenu, la faisabilité et les effets d'une politique de prix des produits du tabac et d'autres stratégies seront à explorer dans l'optique d'une éventuelle révision de la Loi concernant la lutte